



**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**

**Une nouvelle image de marque unique au Québec**  
**SAINT-DONAT, PARC NATUREL HABITÉ DEPUIS 1874**

Montréal, le 29 février 2016 - **La Municipalité de Saint-Donat a dévoilé aujourd'hui sa nouvelle image de marque unique au Québec, soit celle de *Parc naturel habité*. L'annonce a été faite en présence de la ministre responsable de la région de Lanaudière, Mme Lise Thériault et de la présidente de l'Union des municipalités du Québec, Mme Suzanne Roy.**

« Si la Municipalité souhaitait positionner Saint-Donat dans ce créneau inexploité, en tablant sur ses attraits naturels de grande valeur et sur une activité touristique florissante en toutes saisons, c'est pour assurer un développement économique durable », a d'abord expliqué le maire de Saint-Donat, M. Joé Deslauriers.

Pour ce faire, Saint-Donat s'est inspirée de démarches réalisées ailleurs dans le monde, notamment en Europe, afin de devenir la première municipalité québécoise désignée *Parc naturel habité*. Le Plan stratégique de développement durable 2015-2020 de la Municipalité de Saint-Donat constitue un engagement envers ce projet de mise en valeur du territoire. Il se déploie sur six axes de développement, à savoir :

1. Des activités de plein air uniques et variées.
2. Des activités sportives et culturelles adaptées aux besoins locaux.
3. Un patrimoine naturel protégé et mis en valeur au service d'un développement économique structuré.
4. Des infrastructures accueillantes.
5. Des attraits à promouvoir.
6. Une gestion municipale transparente, ouverte et collaborative.

De plus, le Plan stratégique s'appuie sur cinq valeurs organisationnelles, soit :

- Un milieu de vie en santé et de qualité.
- La protection et la mise en valeur de l'environnement.
- Le dynamisme.
- L'importance d'être visionnaire.
- La priorité citoyen.

« De ce plan découle la Charte du Parc naturel habité de Saint-Donat, affirmation de nos valeurs et de notre vision, qui dictera les décisions tant politiques qu'administratives. Aussi, pour que ce projet ambitieux et emballant prenne forme, il a fallu adopter un plan d'actions à court, moyen et long termes », a précisé le maire.

Par ailleurs, le positionnement de Parc naturel habité est en voie d'être reconnu comme marque de commerce déposée auprès du gouvernement fédéral. Cela favorisera son déploiement comme marque d'appellation que les commerçants et les entreprises touristiques pourront utiliser sur leurs produits ou dans leur publicité selon les critères établis.

Invitée à prendre la parole dans le cadre de ce dévoilement, la ministre responsable de la région de Lanaudière a salué l'initiative de la Municipalité de Saint-Donat. « Il m'apparaissait important de souligner les efforts remarquables déployés par Saint-Donat pour exploiter pleinement son potentiel et ainsi contribuer au développement économique de la région. De telles actions sont bénéfiques et elles assurent un rayonnement qui dépasse les limites de la municipalité », a déclaré Mme Lise Thériault.

« Comme palier de gouvernement le plus près de la population, les municipalités cherchent constamment à favoriser le rayonnement de leurs communautés et le développement de milieux de vie de qualité pour leurs citoyennes et leurs citoyens. À ce titre, je salue l'initiative du maire de Saint-Donat, Joé Deslauriers, qui permettra de consolider le positionnement de la municipalité comme destination récréotouristique par excellence au Québec », a pour sa part souligné la présidente de l'Union des municipalités du Québec et mairesse de Sainte-Julie, madame Suzanne Roy.

« Cette Charte du parc naturel habité et ce Plan stratégique nous permettront de poursuivre le développement résidentiel et commercial en lançant une invitation aux jeunes familles qui cherchent une qualité de vie exceptionnelle, ainsi qu'aux touristes mordus de plein air. Au fond, cette grande démarche concrétise et traduit solennellement ce que nous sommes depuis 1874 : un Parc naturel habité », a conclu M. Joé Deslauriers.

#### *À propos de Saint-Donat*

*Située dans la région de Lanaudière au sein de la MRC de Matawinie, la Municipalité de Saint-Donat compte 4 144 citoyennes et citoyens. Durant la saison estivale, les villégiateurs – qui profitent d'un territoire de 360 km<sup>2</sup> composé de forêts publiques et de 81 lacs répertoriés – sont plus de 9 500. Ainsi, la population totale avoisine 15 000 habitants qui côtoient un nombre équivalent de touristes chaque année.*

Renseignements : Anouk Poitras-Guilbeault  
Directrice générale adjointe  
819 424-2383 poste 237, dga@saint-donat.ca